Ce n'est pas tout encore. On ajoute qu'il y a quelque temps Mlle. Rachel s'est tout à coup passionnée pour l'équitation. Il pour cette pensée dévorante [illegible] dans son esprit, elle se rendit au manége de la [illegible] de la Madeleine pour prendre sa première leçon, et dès ce début elle montra des dispositions extraordinaires. La nature semblait l'avoir créée pour le cheval comme pour la tragédie. Quelques élus furent d'abord invités à venir admirer ses rapides et brillantes études; maintenant que l'éducation est terminée, la jeune amazone a pris sur la liste de ses invités ceux qui sont capables de monter à cheval, et elle en a formé un escadron particulier qui est tenu de lui fournir une escorte dans les promenades équestres qu'elle fait deux ou trois fois par semaine. Parmi ces écuyers cavalcadours on cite trois membres de l'institut. Mlle. Rachel prend beaucoup de plaisir à faire galopper l'Académie.

Si ce n'est pas là un vain bruit, propagé malignement par les exclus, ces diverses corvées à pied et à cheval, pour lesquelles aucune excuse ne serait admise, consoleront peut-être M. le marquis de B.... et autres solliciteurs de n'avoir pu parvenir à se faire recevoir dans le sanctuaire du quai Malaquais.

PIERRE DURAND.

CANDIDATS.

CANDIDAT

Pour Sénateur de la Paroisse Jefferson

F. FAUSTIN FORTIER.

TEINTURES de l'Inde pour la chevelure, teignant les cheveux sans laisser de traces à la peau.—Garanties.

Liniment et Elixir Végétal Indien de Hewes pour les os et les nerfs.—Remède certain pour les rhumatismes et la goutte.

Baume garanti de Columbie, de Oldridge, garantissant la chevelure et en prévenant la chute dans tous les cas.

Baume de Horehound et Liverwort, remède certain pour le rhume, les palpitations, les points de côté et les douleurs d'estomac.

Pain extractor de Delleys, article extraordinaire pour les brûlures et les maux d'yeux.

Remède pour le mal de dents.

Tous les articles ci-dessus sont bien connus réels et garantis, et se trouvent chez COMSTOCK & ROSS, [illegible] rue des Magasins.

SALSEPAREILLE DE SANDS.

Le sang possédant en lui même la vitalité et nourrissant le corps, produira la santé et la vigueur selon son état réel. Les maladies de la peau, enflures de jointures, les inflammations rhumatismales, la goutte, l'engorgement des glandes, les maladies d'yeux et autres ont leur origine dans l'impureté du sang et des fluides en général. La Salsepareille de Sand a été suffisamment essayée pour qu'on sache par l'expérience qu'elle possède la vertu de purifier le sang, d'arrêter les maladies et de rétablir la santé en donnant de la vigueur à la constitution et en faisant disparaître les causes des maladies. Le fluide vital est ramené à son état sain et les puissances naturelles fonctionnent avec facilité. C'est ainsi que les engorgements des glandes disparaissent et que les douleurs rhumatismales cessent bientôt, le même que la teigne, la lèpre, et autres affections semblables.

Pour plus amples détails, voir les divers avis dans ce journal et autres.

Préparée et vendue en gros et en détail, et pour l'exportation, par A. B. Sands et Co. droguistes chimistes, bâtisses en granit, 273, encoignure Broadway et Chambers street, New York.

Vendue aussi, en gros, en détail et pour l'exportation, à leur Bureau Méridional, rue St. Charles, No. 14, Nouvelle Orléans.

Vendue aussi par A. Oliver et Co. 64, rue de Chartres et par Sickles et Co. No. 40, rue du Canal, par Duffilho, 140, rue de Chartres, et par les marchands et droguistes des divers endroits des Etats-Unis.

Prix, $1 par bouteille. 6 bouteilles pour $5.

Nota. Demander la salsepareille de Sands et n'en prenez pas d'autres. 16 mai

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire à vapeur Neptune, Rollins, Galveston, J. Reed
Navire Ville de Bordeaux, Perrault, Bordeaux, C. Dufour
Barque Avola, Davis, Boston, Harrod, Darling & co
Brick Orleans, Smith, Norfolk, Bailey & Baxter
Caroline, Potsehull, New York, do
Goel. R. [illegible] Jones, Mobile, Connolly & Wilson

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Henry, Annable, des Passes
Navire Apollo, Winsor, du Havre
Navire [illegible] Concord, de Liverpool
Barque [illegible] Merrimack, de Liverpool
Brick Eliza, Collin, de Kingston
Steamer Fashion, Fullerton, Mobile
" Edw. Shippen, M'Connell, Louisville
" Dame, Hayguel, Opelousas
" Lacel, Graham, Bayou Black

DERNIÈRES DATES.

New York	mai 7	Londres	avril 18
Boston	mai 6	Liverpool	avril 19
Baltimore	mai 8	Paris	avril 16
Washington	mai 8	Havre	avril 16
Philadelphie	mai 8	Bordeaux	avril 14
Charleston	mai 10	Vera Cruz	avril 25
Havane	mai 4	Mexico	avril 24
Galveston	mai 6	Tampico	mai 3

Le steamer LOUISIANA capitaine A. W. Tufts partira positivement pour St. Louis aujourd'hui à 4 heures P. M. heure à laquelle les passagers sont invités à se trouver à bord.
16 mai J. R. SHAW & co. agens

AVIS.—Le steamer MOUNT VERNON, capt. [illegible] partira pour Louisville, Cincinnati, Pittsburg et tous les ports intermédiaires aujourd'hui à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
[illegible] HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras.

AVIS.—Madame Joachim Courbebaisse ayant quitté mon domicile sans cause quelconque, avec mes deux enfants, je préviens le public que je ne serai responsable d'aucune dette contractée par elle en mon nom.
6 mai JOACHIM COURBEBAISSE.

A VENDRE.

LE soussigné étant sur le point de partir pour l'Europe, désire disposer et vendre à très bas prix pour du comptant son CAFÉ, qui occupe l'encoignure des rues Poydras et St. Charles, ainsi que les deux Billards qui font partie de cet établissement.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
16 mai S. NICOLAS.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse Jefferson—Cour des Preuves. Succession de Jean Baptiste Volant. [illegible] Volant [illegible] à la [illegible] pétition demandant des lettres d'administration pour la succession de Jean Baptiste Volant, Labarre, et à moins d'opposition faite par écrit dans dix jours, à cette pétition, lesdites lettres seront accordées.

Par ordre de la Cour.—Le 12 mai 1843.
16 mai [illegible] PERSIFOR F. SMITH, Juge.

BOIS de Campêche—50 tonneaux à vendre par
16 mai S. & J. P. WHITNEY & Co.

MARCHANDISES blanches du pays—21 caisses en [illegible] convenables pour le Mexique, à vendre par R. D. BLOSSMANN,
16 mai 86, Bienville.

SUCRE raffiné—100 caisses et barils [illegible] descriptions, de qualité supérieure, à vendre en magasin par
16 mai WOOD & SIMMONS, 80, Magasins

RIZ—100 tierçons prime à vendre en magasin par
16 mai WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

THÉ, café de Java, cordages de Manille, clous, eau-de-vie et genièvre du pays à vendre par
16 mai WOOD & SIMMONS, 80, Magasins

CLOUS—300 barils en magasin et à vendre par
16 mai T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

TABAC—100 barils manufacturé de Missouri, à vendre par
16 mai T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

A LOUER—Une bonne domestique de maison. S'adresser à T. & S. TOBY & BOGERT.
70 Camp.

CAFÉ de la Havane, fin vert, à vendre par
16 mai MANUEL BLASCO, 26, Commune

CIGARES de la Havane—Regalias, Canones, &c., à vendre par
16 mai MANUEL BLASCO, 26, Commune

EAU DE VIE de pêches, à vendre par
16 mai MANUEL BLASCO, 26, Commune

SUCRE DE LA HAVANE blanc et jaune à vendre par
16 mai MANUEL BLASCO, 26 Commune

BEURRE—20 tinettes de Goshen frais et doux, en débarquement du navire Warsaw, et à vendre par
16 mai ROBERTS & HALL, 75 Magasins

TABAC—250 balles du Kentucky, à vendre par
16 mai SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras.

LA société existant entre les soussignés sous la raison de Hugo C. Gildemeester & Co a été dissoute le 13 du courant par consentement mutuel. M. Hugo C. Gildemeester est seul chargé de la liquidation des affaires.
HUGO C. GILDEMEESTER,
P. JOHN GILDEMEESTER.
Nouvelle Orléans, 15 mai 1843. 16 mai

LE soussigné donne, de jour, à son fils P. John Gildemeester sa procuration et le signe pour toutes affaires à cette date.
HUGO C. GILDEMEESTER.
Nouvelle Orléans, le 15 mai 1843 16 mai

RACINE D'ŒILLET ET DE SERPENTAIRE—Quelques sacs à vendre par
16 mai J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune

MAÏS—600 sacs blanc, en débarquement et à vendre par
11 mai GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

FROMAGE de Gruyère, venant directement du pays reçu par le navire Chateaubriand, et à vendre par
11 mai E. PARRET, 38, Toulouse.

BOTTES, Souliers et Brodequins—97 caisses en débarquement du brick Georgiana, à vendre par
11 mai R. O. HOBBS, 12, Douane.

GENIÈVRE de Hollande, marque bien connue orange dans les magasins de la Douane, à vendre par
11 mai SCHMIDT & Co. 88, Bienville.

FARINE—500 barils première qualité à bord d'un chaland, à vendre par
11 mai HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp.

WHISKEY—100 baril à vendre par
11 mai SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras

LE soussigné offre à vendre au débarquement du navire Chateaubriand,
[illegible] paniers [illegible]
11 mai AUGUSTE MOLIER, 90 St. Louis.

INDIENNES et Toiles à Chemises—[illegible] caisses indiennes garancé et de toile blanche, en débarquement de la barque Bostonian, à vendre par
10 mai ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

SAVON et Blanc de Baleine—50 caisses différentes descriptions, en débarquement du brick Cameo, à vendre par ISAAC BRIDGE,
10 mai 76, Magasins.

BALANCES patentées de Stevens—Un assortiment complet de toutes dimensions, convenables pour le coton, le tabac et autres produits, constamment en mains, à vendre par ISAAC BRIDGE,
10 mai 76, Magasins.

CHOCOLAT doux—10 caisses espagnol, en débarquement de la barque Bostonian, à vendre par
10 mai ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

BOTTES, souliers et brodequins—219 caisses en débarquement des barque Georgiana et Bostonian, à vendre par A. F. DUNBAR & co.
10 mai 18 Douane

BOTTES, Souliers et Brodequins—238 caisses en débarquement des bricks Hebeno et Peconic, à vendre par
10 mai R. O. HOBBS 12, Douane.

CHAPEAUX de feuille de palmier—1000 douzaines à vendre par R. O. HOBBS,
10 mai 12, Douane.

PLATRE de Paris, qualité supérieure, en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs, par
10 mai GEORGE BEDFORD, 47, Commune.

CONFITURES de la Havane—30 caisses à vendre par
J. E. LOREILHE,
Encoignure Royale et Douane

A VENDRE, en débarquement du navire l'Amérika, venant de Bordeaux,
50 barriques vin de l'année 1840,
25 do Médoc fin, de l'année 1836,
par CASTAING & LOMBARD,
11 mai 53 Conti

BŒUF mess, à l'inspection, à vendre par
8 mai HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

EPAULES—20 barriques fumées, en débarquement et à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
60 Camp

PORC Rump [illegible] en débarquement à vendre par
[illegible] HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.

BOUCAUTS pour mélasse—50 neufs, 3 chaque capables de contenir 150 gallons, en débarquement du brick Peconic de Boston et à vendre par
ROBERTS & HALL,
6 mai 75, Magasins.

MARCHANDISES du pays—100 balles, à vendre par
TUFTS & HOBBARD,
5 mai 20, rue de la Douane.

TOILE de Russie—4 balles reçues à vendre par
TUFTS & HOBBARD,
4 mai 20, rue de la Douane.

BEURRE de Goshen—25 barillets reçus par le navire John Minturn à vendre par
TUFTS & HOBBARD,
4 mai 20, rue de la Douane

CAFÉ de la Havane—Vert, en magasin à vendre par
1 mai J. M CABALLERO, 32, Vieille Levée

Messieurs les passagers par le navire VILLE DE BORDEAUX, sont priés de venir régler le montant de leur passage chez CH. DUFOUR,
16 mai 11, rue Conti.

Ni le capitaine, ni le consignataire du navire EDOUARD, ne paieront aucune dette contractée par l'équipage dudit navire.
13 mai CH DUFOUR.

Le brick LANCET, capt Holmes, de Baltimore, est actuellement en déchargement vis-à-vis les bâtisses Triangulaires. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.
16 mai BAILEY & BAXTER, 47 Commune

Les consignataires de 2 caisses marquées Irabue & Falt, et 18 caisses et 10 balles marquées Z. R G & M. S. D. par le brick CAROLINA de Philadelphie, sont invités à faire connaître leur résidence au commis de déchargement sur la Levée.
15 mai BAILEY & BAXTER, 47 Commune

UNE jeune dame ayant quelque connaissance de la langue française et désirant apprendre cette langue, voudrait trouver pour quelques mois une pension et un logement dans une famille française respectable, à un prix modéré. Elle pourra fournir des références satisfaisantes s'il en est besoin. S'adresser au No. 114 rue du Camp.
15 mai—2

Succession de Jean Valery Delassize.

LES créanciers de ladite succession, sont priés de se faire connaître au soussigné, exécuteur testamentaire dudit, rue Prytanee, entre Melpomène et Therpsycore, et de lui présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées.
15 mai—3 en 10 HOSEA EDWARDS

IL est par le présent notifié aux créanciers de la succession de Francis Grandchamp de présenter dans dix jours leurs réclamations contre ladite succession, avec les titres à l'appui à J. F. Pépin ou à P. Soulé, avocats des administrateurs. 15 mai—3 en 10

AVIS.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir les dames leurs amis et le public en général, qu'ils ont transporté leur magasin de la rue Ste. Anne à l'encoignure des rues Conti et Bourbon, (ancien magasin de MM. Fauchon frères) et qu'ils y vendront un grand assortiment de marchandises en tout genre, provenant des encans, pour du comptant, au dessous du cours.
Nouvelle Orléans, 16 mai 1843.
15 mai—6 L. VALLEE & co.

SACS de jute, neufs et de seconde mains, à vendre par
15 mai HARROD, DARLING & Co. 49 Commune

WHISKEY—75 barils rectifié de Cincinnati en magasin, à vendre par WM J BRYAN & co.
15 mai 28, Commerce

FARINE—300 barils excellentes marques St. Louis et Cincinnati, à vendre par WM J BRYAN & co.
15 mai 28, Commerce.

DOUBLONS Patriotes—vendre par
FRATS & HERNANDEZ,
15 mai 27, Toulouse.

J. F. PEPIN & LOUIS DUVIGNEAUD, avocats, ont transporté leurs bureaux au No. 76 rue Royale, entre Conti et Bienville 15 mai

MARCHANDISES DU PAYS.—Toile à draps de Waltham 4[4], 4[4] et 6[4], et toile à chemises, ditto de Appleton, ditto du Kentucky, drills foncés 7[8] et 4[4], denims de Hamilton et rayés, linseys blanc et de couleur, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
15 mai 49 Commune

FLEUR D'ORANGER—12 caisses eau de fleurs d'oranger à vendre par
15 mai LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

FROMAGES DE GRUYÈRE.—Fromages de Gruyère nouveaux, à vendre par
15 mai LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

VIN vieux—12 barriques vin vieux à vendre par
15 mai LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

THÉ vert et noir,
25 demi caisses pouchong,
139 boîtes d'impérial et poudre à canon de 13 livres en débarquement du navire Huntsville, à vendre par
ROBERTS & HALL,
16 mai 75 Magasins

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société existant autrefois entre les soussignés, sous la raison de Hugo C. Gildemeester & co, est dissoute à dater de ce jour, par consentement mutuel, George Gottschalk se retirant de ladite société. Les affaires de ladite société seront liquidées par les autres associés restant.
Nouvelle Orléans, le 13 mai 1843.
HUGO C. GILDEMEESTER,
L. JOHN GILDEMEESTER,
13 mai GEORGE GOTTSCHALK.

COTONNADES—20 20 caisses bleues et à la mode, mouchoirs bleu, gingas pour meubles et pour tabliers, 50 balles kerseys écrus, coton et laine, en débarquement et à vendre à bas prix par J. W. SPRING & co,
13 mai—3 59 Camp

VIN DE BORDEAUX, à vendre en débarquement des navires Talma et Sarah Hand, arrivant de Bordeaux:
50 barriques Vin de Pauillac Médoc,
20 do Vin de St. Julien Medoc,
200 caisses Vin de St. Julien étiqueté et capsulé,
100 do Vin blanc Sauterne, 1re qualité,
10 barriques Vin rouge très supérieur, pour familles.
J. E. LOREILHE.
13 mai Enc. Royale et Douane.

CAFÉ de Rio de très bonne qualité, actuellement en magasin, à vendre par
11 mai WM. PREHN & Co. 56 Douane

PLATILLES Fine "Union" à vendre en magasin, par
13 mai WM PREHN & Co. 56, Douane

LINGE diapré et damassé.—Un assortiment à vendre par WM. PREHN,
13 mai 56, Douane.

PORC M. Mess, et J. Prime à l'inspection, à vendre par HARTWELL & KIDDER,
13 mai 44, Poydras

GRAISSE—60 barils en feuille, en magasin, à vendre par HARTWELL & KIDDER,
13 mai 44, Poydras.

JAMBONS—20 barriques sur salés, à vendre par
HARTWELL & KIDDER,
13 mai 44 Poydras.

JAMBONS pour famille—10 barils à vendre par
HARTWELL & KIDDER,
13 mai 44, Poydras

EAU DE VIE, Genièvre, etc.
10 pipes genièvre de Hollande, importation directe.
10 demi-pipes vieille eau de vie.
Liqueurs do do do
300 caisses vin rouge St. Julien.
100 do do Haut Brion Château Margaux, et Château Giscour.
100 do liqueurs.
20 do absynthe, à vendre par
PETERS & MILLARD,
12 mai Nos. 34 et 35 Vieille Levée

SUCRE RAFFINÉ, &c.—50 barils sucre en pains de Boston.
20 barils sucre écrasé.
10 barils en poudre.
10 caisses vermicel.
50 caisses macaroni.
10 caisses prunes, en jarres.
100 caisses tabac manufacturé de la Virginie, à vendre par PETERS & MILLARD,
12 mai Nos. 34 et 35 Vieille Levée

VIN ROUGE—actuellement en débarquement de la barque Sarah Hand, de Bordeaux et à vendre par les soussignés.
25 barriques vin rouge St. Estèphe Médoc.
32 barriques do Montferrand,
BOUTIN, GALLY & Co.
12 mai 79, Toulouse.

BRIQUES A FEU—10,000 briques à feu, de Liverpool, qualité extra, 10,000 briques écossaises, à feu, patentées, première qualité, 80,000 briques écossaises, de seconde qualité, le tout à vendre à bas prix, en lots à la convenance des acheteurs, par G. BEDFORD,
12 mai 47 Commune

A VENDRE en débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux, 66 barriques Vin rouge, 96 barils Vinaigre blanc, et 9 barils Vin blanc.
12 mai CH. DUFOUR, 11 Conti

TABAC supérieur de Cuba, en feuilles, en débarquement du brick Empresario, à vendre par
12 mai J. M. LAPEYRE, 17, Conti

BOTTES, souliers et brodequins—84 caisses en débarquement de la barque Bostonian, à vendre par
12 mai R. O. HOBBS, 12, Douane

BACON—5 boucauts jambons, 17 do épaules, 25 do plats côtes en débarquement et à vendre par
12 mai HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

FROMENT—182 barils en débarquement, à vendre par
HULLIN & WOODRUFF,
12 mai 60 Camp

GRAISSE—128 barils article supérieur, en débarquement, à vendre par
12 mai HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.

A LOUER—Un nègre bon domestique de salle à manger et valet de chambre T & S TOBY & BOGERT
70 Camp

MARCHANDISES pour les marchés du Mexique. Platilles, Bretagnes, Drilles &c. en magasin, à vendre par
10 mai WM PREHN & Co., 56 Douane

ARDOISES, comtesses, vicomtesses et grandes dames, à vendre par
10 mai WM PREHN & Co., 56 Douane

ETOFFES pour moustiquaire—Un assortiment blanches dernièrement reçu et à vendre en magasin, par
10 mai Wm. PREHN & Co., 56 Douane

COTONNADE dernièrement reçues, à vendre en magasin, par
10 mai Wm. PREHN & Co., 56 Douane

VIN de Bucellas en magasin et à vendre par
10 mai WM. PREHN & Co., 56, Douane

CAFÉ vert de la Havane en débarquement du navire à vapeur Alabama, à vendre par
10 mai GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras.

CLOUS fer de Suède dimensions assorties, à vendre par GEO. E. CLIFFORD,
10 mai 47, Poydras.

HUILE de Baleine d'automne et d'hiver, à vendre par
10 mai GEO E CLIFFORD, 47, Poydras.

CORDAGE de Manille de toutes dimensions, à vendre par GEO E CLIFFORD,
10 mai 47, Poydras.

SALERATUS 10 barriques, en débarquement de la barque Georgiana, à vendre par
10 mai ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

CLOUS et Chevilles 500 barillets fer de Suède, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
10 mai—6 28, Bienville.

TABAC de Cube en feuilles, en magasin et à vendre par
10 mai J. M. LAPEYRE, 17, Conti

SUCRE blanc de la Havane, à vendre par
10 mai J. M. LAPEYRE, 17, Conti

CIGARES en papier, à vendre par
J. M. LAPEYRE, 17, Conti

CHANGE sur la Havane, à courts vue, à vendre par
10 mai FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse

CHANGE sur Paris, à vendre par
10 mai—4 BLANCHARD, EIMER & Co. 21 Bienville

CUIRS—100 cuirs secs et salés, à vendre par
10 mai—6 BLANCHARD, EIMER & Co. 21 Bienville

OSNABURGS de Lowell 7[8] et 4[4] de large, derries et toile rayée de Hamilton, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
10 mai 49, Commune

TOILE à draps d'Appleton 4[4], Winthrop 4[4] et Waltham 4[4], 5[4] et 6[4], à vendre par HARROD, DARLING & Co.
10 mai 49, Commune

TOILE à chemise Waltham 4[4], à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
10 mai 49, Commune

BARILS à Mélasse—150 de 40 gallons chaque, à vendre par HARTWELL & KIDDER,
10 mai 44 Poydras

BŒUF—22 barils, à vendre par
10 mai HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

BEURRE—106 fréquins de Goshen, aujourd'hui en débarquement du navire Arkansas, à vendre par
GEORGE HARRISON,
10 mai 67, Tchoupitoulas.

FROMAGE—100 caisses de Goshen, en débarquement aujourd'hui, à vendre par
GEORGE HARRISON,
10 mai 67, Tchoupitoulas.

THÉ—100 demi caisses Pouchong, Souchong et Impérial, en débarquement du navire Arkansas, en magasin et à vendre par GEORGE HARRISON,
10 mai 67, Tchoupitoulas.

SEL—100 sacs gros et fin, de Liverpool, en débarquement du navire Hibah, à vendre par
GEORGE HARRISON,
10 mai 67, Tchoupitoulas.

EAU DE VIE et Genièvre—100 barils 1re. 3e. et 4e preuves, en magasin et à vendre par GEORGE HARRISON,
10 mai 67, Tchoupitoulas.

CHAUX ET PIERRE DE THOMASTON,
CIMENT ROMAIN ET HYDRAULIQUE,
PLATRE DE PARIS,
CRINS A PLATRER,
BRIQUES A FEU AMÉRICAINES ET ANGLAISES
Constamment en mains et à vendre en lots au gré des acheteurs par GEORGE BEDFORD,
29 avril 47, Commune.

A VENDRE par le soussigné en débarquement de la barque Sarah Hand:
28 barriques vin rouge,
9 demi do blanc,
130 caisses absynthe,
50 do macaroni,
50 do Vermicelli. AUGUSTE MOLIER,
11 mai 90, St. Louis

ARDOISES de Bangor—6000 Ardoises 24 sur 12; 5000 dite 22 sur 12; 5000 dite 20 sur 10; 10000 dite 18 sur 10; 1000 dite 16 sur 10; et 10000 18 sur 9, en débarquement du navire Swanton, à vendre par
24 mai LYALL & DAVIDSON, 164 Camp

AMUSEMENTS.

SALLE DE BAL DE LA RUE CONTI.

Les Bals auront lieu les Dimanche, Mardi et Jeudi de chaque semaine.
G. W. STEPHENS,
31 mars Directeur

MEDICAMENTS POUR HABITATION.

LES soussignés, persuadés de l'importance qu'il y a pour les habitans et les médecins d'avoir des médicaments frais et garantis, ont donné un soin particulier au choix de leur assortiment, et d'après les arrangements qu'ils ont faits à Londres, Paris et New-York, pour recevoir des assortiments très frais, ils pourront en toutes circonstances fournir aux habitans et aux médecins des médicaments qu'ils pourront garantir être de qualité supérieure.
SICKLES & Co, Droguistes,
22 avril—2 m 40, rue du Canal

INSTITUTION BELLANGER.

LES élèves de cette institution passeront leurs examens annuels Lundi et Mardi, 15 et 16 du courant.

Le premier jour sera consacré aux exercices français; le second jour à ceux anglais (et cætera).

Ces examens sont publics et quiconque s'intéresse aux progrès de la jeunesse, doit voir en cet avis une invitation. 9 mai—3cu6j

ISAAC BRIDGE,

Marchand Commissionnaire et agent pour la vente des coffres forts en fer salamandre de Robertson & Richet des balances patentées de Amos Stevens, 76, rue des Magasins. 8av

ARTICLES DE PECHE.
Rue Jefferson, No. 23.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux amateurs de pêche, qu'ils vendront à un prix extrêmement réduit, en gros et en détail, rue Jefferson, No. 23, un grand assortiment de seines, éperviers et lamaille
6 mai 15 TALAMON Frères.

BOURSE DE LA RUE ST. LOUIS.

BAINS! BAINS! BAINS!

LE soussigné, nouveau directeur des Bains déjà si avantageusement connus, prévient ses amis et les nombreux habitués de l'Etablissement, que de judicieuses et confortables améliorations viennent d'être faites et que rien n'a été négligé pour que la comparaison qu'on pourrait établir entre cette nouvelle installation et celles du nord des Etats-Unis ou de l'Europe, soit tout à l'avantage de cette première.

Les belles baignoires en cuivre que renferme l'établissement ont été étamées à neuf, toutes les chambres et la salle d'attente décorées avec élégance, et les cabinets garnis de tous les accessoires indispensables à la toilette d'un fashionable. L'asphalte qui garnit le plancher de chaque chambre a été couvert par une claire-voie en bois qui empêche l'eau de séjourner sous les pieds lorsqu'on sort du bain; le linge, par sa blancheur et sa finesse, ne laissera rien à désirer; le service sera fait par des employés habiles, soigneux et polis. Le voisinage de la buvette de la Bourse, assure aux consommateurs qui désireraient être servis dans leur bain, un choix de liqueurs cordiales de première qualité. Le prix des bains, qui était jusqu'alors de 50 cents, est réduit à 40 cents.

ALVAREZ.

L'ouverture des Bains de la Bourse St Louis aura positivement lieu le 25 avril 1843. L'établissement est ouvert au public depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. 25 avril—30f

LYCÉE D'ORLEANS.

ETABLISSEMENT POUR L'EDUCATION DES JEUNES GENS.

Rue de l'Esplanade, entre Dauphine et Bourgogne.

Dirigé par:

Lewis Elkin (ex-professeur d'anglais et de mathématiques au collège Jefferson, Le.) principal du Lycée.)

George Wyndham (ex professeur d'anglais, de français, de grec et de latin au collège Jefferson, Le.)

Erastus Everett (ex professeur d'anglais et d'histoire au collège Jefferson, Le.)

Maurice Morvoyer (ex professeur de français, du latin et de grec au collège Jefferson, Le.)

Qui, le premier de ce mois, se sont démis de leurs fonctions dans cet établissement.

Ils se sont adjoint pour collaborateur

Monsieur Rafael de Fuentes (ex-professeur d'espagnol et de tenue des livres au collège Jefferson, Le.)

Cette institution est établie sur le modèle des *High Schools* dans les Etats du Nord. On y cultivera toutes les branches d'une éducation littéraire et scientifique.

RÉFÉRENCES:

Hon. F. X. Martin, président de la cour Suprême de l'Etat.	
Hon. Felix Garcia,	E. A Canon Esq.
Hon. F. B Conrad,	Christian Roselius Esq.
Rév. Theodore Clapp,	P. Soulé,
Isaac T. Preston Esq.	L. C. Duncan Esq.
Alf Hennen Esq.	J. B. Leprêtre Esq.
Thos. O. Menx, M. D.	Manuel Blasco Esq.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Lycée, après le 23 avril.

Les classes ouvriront le 24 avril. 18 av—30

ON désire trouver une INSTITUTRICE française pour aller à la campagne, et pouvant aussi enseigner la musique. S'adresser au bureau de cette feuille.
11 mai—6

DES AVANCES comptant seront faites par le soussigné sur des consignations de farines, grains, coton à ses amis à New-York. GEO. E. CLIFFORD,
6 mai 47, Poydras.

DES avances seront faites sur des consignations de sucres, mélasse, coton, tabac, farine, plomb et autres produits consignés à nos amis de Boston.
2 m MERLE BEYLLE & Co 45 Vieille Levée.

PIERRE ROY aîné a l'honneur d'informer ses nombreuses connaissances et le public en général, qu'il continue dans son ancien magasin et devant occupé par F. Roy & Michel, rue St. Philippe No. 10, le commerce des vins liqueurs et groceries et a toujours à vendre un assortiment de marchandises fraîches et de qualité supérieure et à des prix très modérés. 18 av—30

A VENDRE par le soussigné en débarquement de la barque Bevis, venant de Bordeaux:
115 barriques Vin rouge;
3 tiers do Vin blanc Sauterne;
50 caisses Vin rouge et blanc;
15 futailles Vinaigre;
55 paniers Huile d'olive surfine;
10 caisses Curaçao,
30 do Cerises à l'eau de vie;
46 paniers Anisette superfine,
6 caisses Prunes et Figues en pant oux;
16 caisses Sardines à l'huile;
100 caisses Vermicelle et Macaroni;
50000 Bouchons. EDOUARD LARROND.
8 mai—8 86, rue St Louis

AVIS—J Latour, chaudronnier, informe le public et ses amis qu'il continuera le même genre d'affaires que lors de sa société avec M. Ducret.

Son établissement est situé rue St. Louis No. 27; il [illegible] espérer sur le patronage des personnes qui avaient l'habitude de fréquenter l'ancienne maison. 11 av—6t

LA société des soussignés devant expirer le 31 courant et désirant régler leurs affaires définitivement, ils prient les personnes qui leur doivent de vouloir bien venir régler le plus tôt possible, et ceux à qui ils doivent de présenter leurs comptes pour être soldés. Ils offrent en même temps de vendre leur stock, consistant en groceries aux plus bas prix, soit en gros, soit en détail.
Nelle-Orléans 4 mai 1843.
P. B. MONTAMAT & Co.
4 mai—27 54, Vieille Levée

CHAPEAUX—Un assortiment général de différentes descriptions—Aussi, 25 caisses chapeaux feuilles palmier à vendre par
6 mai FROST & Co. 10, Magasins

MARCHANDISES de coton—4[4], 3[4] et 6[4] [illegible] 4[4] et 7[8] convenables particulièrement pour le marché mexicain, à vendre par
5 mai HARROD, DARLING & co, 49 Commune

CHAPEAUX de feuilles de palmier, 10 caisses qualités assorties, à vendre par
5 mai HARROD, DARLING & Co. 49, Commune,

HUILE de Palmachristy—10 barils huile en magasin, à vendre par PRICE & FROST,
5 mai 20 Poydras

PLOMB—7 barillets en barre et 2,496 saumons, à vendre en débarquement du steamer Julia Chouteau, par
3 mai MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée

WHISKEY—175 barils reçus par un chaland, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
3 mai 26, Poydras.

JAMBONS—Plats côtes et épaules, à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
3 mai 26, Poydras

MACHOIRES de cochons fumées, à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
3 mai 26, Poydras.

GRAISSE supérieure en feuille, en barils et barillets, à vendre par HEWITT, HERAN & Co.
1 mai 65, Camp.

WHISKEY rectifié de Cincinnati, à vendre par
HEWITT, HERAN & Co
1 mai 65, Camp

MARCHANDISES pour le marché mexicain. Toile à draps Appleton 4[4], do. Waltham 4[4] et 6[4], drills, Stark & co, 7[8] et 4[4] et à vendre par
1 mai HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

LINSEYS blanc et écru pour nègres, à vendre par
HARROD, DARLING & Co,
1 mai 49, Commune

WHISKEY—50 barils et 4 do. de 4 ans, à vendre par
SCHULTZ, HUDDEN & LEACH,
1 mai 26, Poydras.

PORC Mess—20 barils, à l'inspection, à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
1 mai 26, Poydras

FARINE—200 barils marque de choix en débarquement du steamer Congress, à vendre par
1 mai HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras

BACON—Jambons, plats côtes et épaules, en magasin, à vendre par
1 mai HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

CORDE D'EMBALLAGE—300 rouleaux petits du Missouri, à vendre par
4 mai CH DOANE & co. 69 Poydras

THÉ de différentes descriptions et Café de Rio, à vendre par J. W. STANTON & Co,
4 mai Encoignure Magasins et Lafayette.

HUILE et Blanc de Baleine, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
4 mai Encoignure Magasins et Lafayette.

CLOUS de fer de Suède, dimensions assorties, à vendre par GEO. E. CLIFFORD,
4 mai 47, Poydras

HUILE de baleine blanchie d'automne et d'hiver, à vendre par GEO. E. CLIFFORD,
3 mai 47, Poydras

PLOMB—1425 saumons, en débarquement du steamboat Missouri, à vendre par
4 mai MERLE, BEYLLE & Co. 45, V. Levée.

CIRE d'Abeille—5000 livres, qualité supérieure, à vendre en débarquement du steamboat Missouri, par
4 mai MERLE, BEYLLE & Co. 45, V. Levée.

CORDE D'Emballage—50 rouleaux, en débarquement du steamboat Missouri, à vendre par
4 mai MERLE BEYLLE & Co. 45 V. Levée

A VENDRE sur la Levée en débarquement du trois mâts Mead, de Marseilles:
250 barriques vin rouge de la marque Elisée Baux,
150 barils vin blanc,
100 caisses vin muscat,
200 caisses absynthe,
50 do Kirschenwasser,
130 do Liqueurs,
100 do Curaçao,
40 do Eau-de-vie de Dantzic.
BLANCHARD, EIMER & Co.
25 avril—10 28, Bienville

AVIS.

LES capitaines de navire et les passagers allant en Europe trouveront toujours chez le soussigné un assortiment général d'articles de leur choix pour leurs provisions de mer, à des prix réduits.
J. E. LOREILHE,
9 mai Encoignure Royale et Douane.

GRAINES.

GRAND assortiment de graines potagères fraîches, reçues de France, et à vendre par LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne.

Aussi—Une très petite quantité de graines d'œillets flamands, de qualité supérieure, et 60 espèces de fleurs d'une culture facile. 25 m

HABILLEMENTS D'ETE.

BATAILLE & BIGEY,

56, rue de Chartres.

VIENNENT de recevoir par le navire Echo, leur assortiment d'habillements d'été, qu'ils offrent à vendre à les prix très réduits. Ces articles sont très bien conditionnés et ont les formes les plus à la mode en ce moment à Paris.

Redingotes mérinos, diverses qualités,
Paletots do. diverses formes et qualités,
Habits do. diverses qualités,
Redingotes, paletots, habits et pantalons en très beaux coutils fil &c. &c.

Un assortiment de Chapeaux paille d'Italie, de tous numéros.

Chapeaux français soie; do. de. feutre, à $3 50 et $5 chaque en détail.

Les marchandises leur restant en magasin de la saison d'hiver, seront vendues à très bon marché. 21 mars

COFFRES FORTS EN FER.

LE soussigné est prêt à exécuter les ordres pour les coffres-forts en fer salamander perfectionnés de Robertson et Rich, quelque soient les dimensions et les modèles, dans le plus bref délai et à des prix raisonnables.

Il a actuellement en mains un assortiment de ces coffres forts qu'il invite respectueusement le public à venir examiner, étant prêt à prouver, par des personnes de cette ville et de New-York qui ont assisté à l'essai qui a été fait en cet dernier, dans une fournaise et par plusieurs maisons chez lesquelles il a été fait un usage, que les coffres-forts de Robertson & Rich possèdent toutes les qualités désirables à ces articles, qu'ils sont parfaitement à l'épreuve du feu, et qu'ils préservent de l'humidité.
18 avril ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

AVIS LEGAUX

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du premier District Judiciaire.—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, salut:

Attendu que Robert Richardson ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la paroisse de Jefferson la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour, où ladite vente fut enregistrée le 10eme jour d'avril de l'année 1843, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.—Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le shérif susdit, le quatrième jour de février de l'année 1843, en vertu d'un décret de cette cour rendu le onzième jour de mars de l'année 1841, contre S. T. Hobson & Co. en faveur de Richard Richardson, syndic des créanciers de Maurice Cahon dans l'affaire de Maurice Cahon v. s. ses créanciers, No. 17,906 du docket de cette Cour, à laquelle vente Robert Richardson s'est rendu acquéreur pour le prix de quatre mille piastres payables comptant.

Description de la propriété d'après le transfert Judiciaire savoir:

Sept lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, formant l'encoignure des rues Ste. Marie et Bellechasse, et désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sur un plan dressé par Benjamin Buisson, arpenteur de la paroisse Jefferson, le 24 février 1836, et déposé en l'étude de William Christy, notaire public en cette ville. Le lot No. 1, mesure 27 pieds un pouce de face à la rue Ste. Marie, sur une profondeur et une façade de 66 pieds 1 pouce sur la rue Bellechasse; 55 pieds 4 pouces dans le lot No. 3 et 65 pieds 8 pouces sur la ligne qui le divise du lot No. 2. Les lots Nos. 2 et 3 mesurent chaque 27 pieds un pouce de face à la rue Ste. Marie, sur une profondeur de 66 pieds 6 pouces entre des lignes parallèles. Le lot No. 4 mesure 36 pieds un pouce de face à la rue Ste. Marie, sur une profondeur de 19[?] pieds sur la ligne qui le divise du lot No. 5, et sur l'autre ligne 66 pieds 6 pouces, où il se resserre à peu près en angle droit, de là courant sur une profondeur de 13 pieds 6 pouces, jusqu'à 30 pieds 3 pouces. Les lots Nos. 5 et 6, mesurent chaque 36 pieds un pouce de face à la rue Ste. Marie, sur une profondeur de 48 pieds entre des lignes parallèles, et le lot No. 7 mesure 36 pieds un pouce de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 6 de 129 pieds, et de l'autre côté de 129 pieds, 10 pouces, et 14 pieds 4 pouces dans la profondeur. De plus, 40 actions au fonds capital de la Banque de la Louisiane, portant hypothèque sur la susdite propriété.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan juge de la Cour susdite, ce 10 avril 1843. F. LEBLANC,
17 avril—17, 1er, 16 Député greffier

SUCCESSION de Fatime Fitzgerald, f. c. l. Les créanciers de la susdite succession sont priés de bien vouloir se faire connaître à M. Armand Pilie, curateur de ladite succession, 75 rue Conti, et de lui présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées. Nouvelle Orléans, 9 mai 1843.
10 mai—10

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour du premier district judiciaire. Lundi le 17 avril 1843, présent l'honorable A. M. Buchanan, juge.—No. 17,730—Samuel Short vs. ses créanciers—Sur motion de C. M. Bardell, avocat de Bernard Doulin, un des créanciers de l'insolvable, et en suggérant à la Cour que Nathan Nichols, ancien syndic, a pris le bénéfice de la loi sur les insolvables de cet Etat et a abandonné ses biens à ses créanciers pardevant la Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, sur l'enregistrement de la résignation de syndic dans cette affaire par ledit Nathan Nichols, et de plus en suggérant à la Cour que la faillite dudit Short n'a pas été pleinement administrée, il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers de Samuel Short sera tenue par devant Joseph B. Marks, notaire public de cette ville, le lundi 22me jour de mai prochain, à 10 heures A. M. à l'effet de nommer un syndic de la faillite dudit Samuel Short, conformément à la loi.

Extrait des minutes. T. GILMORE,
2 mai—3 en 30j Député Greffier

COMPAGNIE ET BANQUE DU CANAL,
Nlle Orléans 24 avril 1843

AVIS est par le présent donné que les actionnaires de cette institution sera tenue au local de la banque le 25 mai prochain de 10 heures A. M. à 3 heures P. M. à l'effet d'élire des directeurs pour remplir les vacances survenues dans le bureau et pour décider sur l'opportunité de réduire le nombre des directeurs conformément à la 11e section de l'acte pour amender l'acte intitulé "acte pour faire revivre les chartes des différentes banques situées dans la ville de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets" approuvé le 7 mars 1842.

Par ordre du Bureau.
26 av—3[?] [illegible] H. N. WILKINSON, Caissier

IMPRESSIONS

ON EXECUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille,

Toute espèce d'Ouvrage,

Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissements, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c.

AVEC PROMPTITUDE

ET A DES PRIX MODÉRÉS.

AVIS est par le présent donné à toutes personnes ayant des propriétés taxables dans la paroisse de Jefferson (Etat de la Louisiane) qu'elles soient résidentes ou non résidentes, que les taxes imposées conformément à la loi par le Jury de Police de la paroisse de Jefferson, pour les années mil huit cent quarante et un (1841) et mil huit cent quarante deux (1842), seront dues et exigibles le treize juillet prochain; et que les taxes devront être payées dans un délai de trente jours à dater du treize juillet, au bureau du shérif ou du [illegible] Rousseau et Fulton vis-à-vis de Lafayette, paroisse de Jefferson. Ledit bureau sera ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à deux heures [illegible] et toutes personnes qui négligeront de payer lesdites taxes dans le délai mentionné, seront [illegible] conformément aux dispositions de l'acte de la Législature intitulé "Acte pour pourvoir d'une manière plus efficace au recouvrement des taxes de paroisse dans la paroisse de Jefferson," approuvé le 15 mars 1842.
MANUEL J. GARCIA,
13 mai—60 Collecteur des taxes de la paroisse

CIDRE de Boston—100 caisses à vendre par
13 mai NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SAVON et blanc de baleine—300 caisses, à vendre par
13 mai NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SUCRE raffiné de Boston—40 caisses, à vendre par
13 mai NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

ESPRIT de Thérébentine—30 barils du Nord à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
13 mai 40 Gravier

CLOUS—1000 barriques de Boston, à vendre par
13 mai NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

THÉ—300 caisses de différentes espèces, à vendre par
13 mai NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SACS DE FILTRE—10,000 à vendre par balles par
13 mai NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

TOILE à draps 4[4], brunes 4[4], 5[4] et 6[4], convenables pour le marché mexicain, à vendre par
13 mai HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

DENIMS de Hamilton, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
13 mai 49, Commune

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE des marques Maysville et Fulton, à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEAH,
11 mai 26, rue Poydras

WHISKEY—150 barils à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEAH,
11 mai 26, rue Poydras

GRAISSE—En barillets à vendre par
SCHULTZ, HUDDEN & LEACH,
11 mai 26, Poydras

FARINE—en magasin et à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
11 mai 26, Poydras.

CHANVRE—100 balles du Kentucky à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
11 mai 26, Poydras

VINS de Madère et de Porto, en magasin et à vendre par
12 mai J. M. LAFAYRE, 17, Conti

CAFÉ de la Havane, à vendre par
12 mai J. M. LAPEYRE, 17, Conti

CAPSULES de bouteilles, à vendre par
12 mai J. M. LAPEYRE, 17, Conti

GRAINES pour oiseaux, à vendre par
12 mai J. M. LAPEYRE, 17, Conti

INDIGO—Excellent de Caracas, à vendre par
8 mai J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

CAFÉ Prime vert de la Havane à vendre en magasin par J. M. CABALLERO,
8 mai 32, Vieille Levée

AMANDES à coque douce, à vendre par
8 mai MANUEL BLASCO, 26, Commune

VIN d'oporto, à vendre par
8 mai MANUEL BLASCO, 26 Commune

GENIÈVRE de Hollande, à vendre par
8 mai MANUEL BLASCO, 26 Commune

CHANDELLES de suif, à vendre par
8 mai MANUEL BLASCO, 26 Commune

PELES—6 douzaines à vendre par
8 mai MANUEL BLASCO, 26 Commune

PORC mess et prime, à vendre par
4 mai CH. DOANE & co, 69 Poydras

GRAISSE—100 barillets, prime leaf, à vendre par
4 mai CH. DOANE & co, 69 Poydras

BACON—15 barriques jambons fumés de Ohio, à vendre par 4 mai CH. DOANE & co, 69 Poydras

RAISINS—barriques frais à vendre par
4 mai CH. DOANE & co, 69 Poydras

TABAC—7 caisses manufacturé à vendre par
4 mai CH. DOANE & Co, 69 Poydras

CAFÉ de la Havane, en magasin, à vendre par
4 mai GEO E. CLIFFORD, 47 Poydras

30 demi pipes Cognac Pellevoisin aîné, à vendre par
25 av BLANCHARD, EIMER & co 21 Bienville

SEL—10,000 boisseaux, gros, à vendre par
2 mai S & J P WHITNEY & Co.

WHISKEY—75 baril rectifié, à vendre par
2 mai JOHN R SHAW & Co 21 Poydras

FARINE—200 barils à vendre par
2 mai JOHN R SHAW & Co, 21 Poydras

VERRE à vitres de toutes grandeurs, à vendre par
5 av J. ALBERT, 22 St Louis

SOULIERS—5 caisses à vendre à bas prix par
3 mai FOSDICK & BROTH, 66 Camp

TOILE D'EMBALLAGE, de l'Inde, à vendre par
3 mai FOSDICK & BROTH, 66 Camp

CAFÉ de la Havane—300 sacs, à vendre par
3 mai J. L. DONNAMETTE

CUIVRE Rouge—600 livres, à vendre par
3 mai J. L. DONNAMETTE.

GRAISSE—10 fréquins, à vendre par
3 mai J. L. DONNAMETTE.

DOUBLONS—200 espagnols et patriotes, à vendre par
3 mai J. L. DONNAMETTE.

DOUBLONS—200 espagnols et patriotes, à vendre par
3 mai J. L. DONNAMETTE.

DRAP—12 pièces draps, bleu, noir, marron et olive à vendre par J. L. DONNAMETTE, 3 mai.

PORC—30 barils M. O., à vendre par
3 mai PRICE & FROST, 20 Poydras

HARRICOTS—25 barils blancs, à vendre par
3 mai PRICE & FROST, 20 Poydras

JAMBONS—25 barriques, 5 do épaules, 20 barils jambons, à vendre par PRICE & FROST,
5 mai 20 Poydras

SEL—400 sacs fin et 20 caisses sel de table, à vendre par
5 mai PRICE & FROST, 20, Poydras

GRAISSE—10 barils et 30 barillets, à vendre par
5 mai PRICE & FROST, 20 Poydras.

BŒUF—45 barriques fumé, à vendre par
5 mai PRICE & FROST, 20 Poydras

WHISKEY—75 barils de Cincinnati, à vendre par
5 mai HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras

CHECKS à vue sur New York par la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et contre l'incendie. 5 mai

AMIDON—50 caisses marque Proctor, à vendre par
5 mai HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

SAVON—30 caisses, à vendre par
5 mai HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

MANUFACTURED TOBACCO—50 boxes Langhorn & Armistead's best James river honey dew; 75 boxes Missouri and Kentucky, in store and for sale by
m3 JOHN R SHAW & Co. 21 Poydras st

A LOUER—Une chambre garnie, sur le devant, au premier étage, avec ou sans pension. S'adresser au No. 106, rue Carondelet, de 4 à 6 heures P. M.
27 avril

SANGSUES.

RECEMMENT reçu d'Europe, un superbe lot de sangsues hongroises et espagnoles, à vendre à UN PICAILLON, UN ESCALIN ET VINGT CINQ SOUS chaque, au dépôt général, rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Vieille Levée.

Les habitans de la campagne pourront se procurer des sangsues pendant toute la saison, à des prix très réduits.

SEL—[illegible] sacs gros en débarquement du navire Duke, à vendre en lots au gré des acheteurs par
11 mai GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

VENTES DE SHERIF

La banque du Canal de la Nlle. Orléans vs Frederick Beckman.

COUR DE PAROISSE—No. 13,858—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nlle Orléans il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 19 juin 1843, à midi,

Tous des cinq lots de terre situés au faubourg des Religieuses, dans la paroisse de Jefferson, en cet Etat, et désignés comme lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 de l'Ilet No. 1, d'après un plan dressé par le voyer général de cet Etat, le 2 février 1833, et annexé à un acte déposé dans le bureau de Wm. Y. Lewis, notaire, daté du 29 mars de la même année. Le dit lot No. 9, formant l'encoignure des rues Nayades et Félicité, et mesurant 29 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Nayades, sur 120 pieds, 4 lignes de profondeur et face à la rue Félicité, et sur 100 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 10, et 21 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, et les deux lots Nos. 10, 11, 12 et 13, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Nayades, sur 121 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure française, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, qui y seront construites par la suite sur lesdits lots de terre, et toutes les dépendances qui s'y trouvent. Le dite propriété étant la même que le dit Frederick Beckman a acheté de John A. Merle de cette ville, par acte passé pardevant Wm. Y. Lewis, notaire, le 21 octobre 1836.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:—Comptant.

D. AUGUSTIN,
16 mai—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE—No. 5,543—Hewitt, Heran & Co. vs L. C. Denney et la municipalité No. Un—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 27 mai 1843, à midi,

Tous les droits, titres et intérêts de ladite municipalité aux "wharfs" situés dans les limites à lui appartenant.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions comptant.

EMILE LA SERE,
16 mai 3en10j shérif de la Cour de Commerce

J. R. Commuy vs T. Durel et W. E. Percy—No. 15,603.
Le même vs. S. E. Percy et T. Durel—No. 15,490

COUR DE PAROISSE. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, le samedi, 17 juin 1843, à midi:

Huit lots de terre situés au faubourg Pontchartrain dans cette ville, compris entre la grande route St. Jean et les rues Sauvage, des Ursulines et des Marais: lesdits lots étant contigus et ayant chacun, mesure française, 60 pieds de face à la Grande route St. Jean, 60 pieds de face à la rue [illegible] et 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lesdits lots étant désignés par les Nos. 58, 59, 57, 56, 59, 60, 61 et 62 et composant le lot No. 11; le tout conformément au plan dudit faubourg annexé à un acte au rapport de P. Télissanaus, notaire en cette ville, en date du 15 juin 1837, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.

D. AUGUSTIN,
15 mai—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

H. Gabriel Lesum et ve Edw. Jones & de e l.

COUR DE PAROISSE—No. 15,[illegible] En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, samedi, le 17 juin 1843, à midi,

L'esclave VICTOR, nègre âgé d'environ vingt neuf (29) ans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

D. AUGUSTIN,
16 mai—3 en 30j shérif de la paroisse d'Orléans

Veuve Manis Jacobs vs. J. M. Vandergrifft

COUR DE DISTRICT—No. 21,003. En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et de Royale, samedi 17 juin 1843, à midi,

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui sont dessus, situé dans cette ville au faubourg Washington, désigné par le No. sept de l'ilet No. trois, borné par les rues Port, St. Ferdinand, Moreau et Architecte, mesurant vingt six, seize trois pouces de face à la rue des Architectes, le même égale à la rue Moreau, sur cent trente huit pieds un pouce et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise, ensemble avec toutes les bâtisses, droits, chemins et privilèges qui y appartiennent. Le tout conformément au plan dressé par Joseph Pilie, alors voyer de la ville, en date du 6 février 1838, et déposé dans l'étude de feu Felix de Armas, notaire public.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.

A. SIDNEY LEWIS,
15 mai—3 en 30j Shérif de la Cour de District

A. Pecard vs L. A. Lemaine.

COUR DE PAROISSE—No. 9,210. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 17 de juin 1843, à midi,

Un certain lot de terre situé à l'encoignure des rues St. Joseph et Foucher, mesurant 30 pieds de face à la rue Foucher, sur 117 pieds de profondeur St. Joseph, sur 117 pieds de profondeur. Ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant. D. AUGUSTIN,
14 mai—3 en 3o Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE—No. 5,911—G. Schmidt, tuteur et etc. vs. Henry et Aimé Willoz—En vertu d'un writ de fieri facias contre Henry Willoz, à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, sur les lieux, au No. 117, rue Royale, près la rue St. Louis, le mardi 16 mai 1843, à dix heures du matin,

Le fonds d'une boutique de confiseur, Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant

EMILE LA SERE,
8 mai—3en10j Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No. 6047. Joseph Capie vs Wm. W. Allen & Bryan, Austin & Co.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, au No. 92, rue St. Louis, municipalité No. [illegible] jeudi 23 mai 1843, à 10 heures du matin,

5 caisses de médicaments saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant

EMILE LA SERE,
11 mai—Ten10j Shérif de la Cour de Commerce.

Vente par le Marshal.

Aimé Grima vs. F. Perillat et F. Nicomede, à fidéicommis.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'hon. F. A. M. [illegible] juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, [illegible] 16 mai [illegible] de la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale [illegible]

[illegible] dans le faubourg Marigny, [illegible] de l'ilet No. 9, [illegible] la rue Annette sur 120 pieds [illegible] de la rue Annette [illegible] de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

C. CLAIBORNE, marshal

AUX BEAUX CHENES VERTS, A BELOXI.

Avis aux personnes qui désirent passer l'été à la campagne.

LA résidence de Mme. TRAHAN à Beloxi, vient d'être récemment ouverte au public. De la [illegible] de nombreuses améliorations [illegible] les [illegible] pourront trouver des logements [illegible] pour les familles, une table bien servie, des domestiques attentionnés, jardins charmans, amusements de tous genres, en un mot rien n'a été épargné pour rendre ce séjour agréable. Les personnes malades trouveront dans l'établissement une pharmacie et les soins les plus empressés.

A l'arrivée le chaque steamboat [illegible] domestiques habiles des voitures et des bateaux seront prêts à conduire les passagers à l'établissement. [illegible] 11 mai—1m

AVIS.

MEFIEZ VOUS DES CONTREFACTEURS.

LE soussigné, agent général pour la vente des Pilules Antibilieuses de Sappington, regrette d'être dans la nécessité de prévenir le public contre la contrefaçon de cet article. Depuis son arrivée en ville, il a acquis la certitude qu'un sieur, soi-disant apothicaire, offrait un article de sa fabrication. Cet article réel et garanti se vend seulement chez les personnes suivantes:

G. N. Morrison, 11, Magasins
J. F. Barbot, encoignure Conti et Tchoupitoulas
Doyle Burman, 26, Bâtisses triangulaires
Carville, encoignure Hôpital et Vieille Levée
Shaw & Besley encoignure Commune et St. Charles
Dr. Jaure, apothicaire, Cercle Tivoli

G. S. PEARSON,
1 mai—6m Pour John Sappington & Sons

ROY & Co.

Rue Royale, No. 133, vis-à-vis l'hôtel St. Louis

NOUVEAU MAGASIN de modes et parfumeries, grand assortiment de capotes d'été à $1, salon de coiffure pour les Messieurs, toupets, perruques maître, fausses queues anglaises à des prix modérés.

Dépôt de la composition Grand Jean, de New York
6 mai—1m

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais
Pharmacien chimiste à Paris.

De toutes les préparations destinées à guérir les affections de la poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine. Facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent par un traitement à son usage, et un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de Regnault d'Islande.

On trouvera la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No. 319 rue Royale dont la signature est apposée à chaque boîte. 6 m[illegible]

MADAME CLARET,

ACCOUCHEUSE.

REÇUE par la Faculté de Paris en 1831, et par la Faculté de la Louisiane en 1841, à l'honneur d'annoncer aux Dames de cette ville qu'elle a succédé à Mme. Gicquel, dans le logement que celle-ci occupait rue Ste. Anne, encoignure Bourbon.

Les titres de Mme. Claret comme accoucheuse sont: 1º le grand prix au concours en 1834, après trois années d'études; sa réception en 1837 dans la société médicale d'accouchement instituée sous le patronage de la Reine des Français, sept années de pratique à Paris, et enfin le suffrage honorable des premiers médecins de cette ville.

Mme. Claret s'occupe des diverses affections de l'utérus et de la vaccination. 27 av—1an

FORMATION DE SOCIÉTÉ

DUCRET ET LANOLADE,

Chaudronniers, rue St. Louis, No. 14.

A DATER de ce jour, les soussignés ont formé une société pour exercer leur profession, leur atelier est situé rue St. Louis, No. 14, ci-devant maison Latour et Ducret.

Ils offrent à vendre à un prix modéré, un grand assortiment de batterie de cuisine en cuivre et fer battu.

Ils exécuteront tous les ordres qui leur seront donnés avec soins et promptitude.

Ils espèrent mériter le patronage des personnes qui voudront les honorer de leur confiance.

J. L. DUCRET.
13 av 1—2m LANOLADE.

PEET & MORTON,

(CI-DEVANT PEET & NORTH),

Marchands, en gros, de Marchandises sèches, No. 17, rue de Chartres.

WILLIAM DAVIDSON,

Marchand Commissionnaire,

81, rue du Canal,

20 avril Nouvelle Orléans.

ON a besoin d'une bonne domestique de maison. S'adresser au No. 60, rue Carondelet.
26 av

BRODEQUINS, bottes et souliers actuellement en débarquement du navire Hacomock, et en magasin, formant un assortiment général, à vendre par
5 mai FROST & Co. 10, Magasins.

MAÏS—1700 barils reçus par un chaland, livrables où il sera démarré, à vendre par
11 mai SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras

SERINGUES—A vendre en débarquement de la barque Sarah Hand, venant de Bordeaux, 200 Seringues assorties.
AUG. MOLIER,
11 mai 90, St. Louis

PAR UN PROCÉDÉ NOUVEAU et un seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étendant sur les six dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 44, entre Bienville et Douane où il est visible tous les jours (consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 6 mai

PAR LE MARSHALL

DES ETATS-UNIS.

VENTE D'IMMEUBLES DE VALEUR

EN FAILLITE.

F. B. CONRAD, chargé de la vente des biens de Thomas Banks, en faillite.—Dans la Cour de District des Etats-Unis, district oriental de la Louisiane, No. 353.

En vertu d'un ordre émané de l'honorable Cour de District des Etats-Unis, pour le district susdit, j'exposerai en vente publique, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, le jeudi 18 mai 1843, à midi, les

IMMEUBLES DE VALEUR

suivans, abandonnés par ledit failli à ses créanciers, savoir:

1o. Toute cette grande étendue de Terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans l'ilet compris entre les rues Canal, Camp, Commune et Magasins, et faisant face aux rues du Camp et de la Commune, connues jusqu'ici sous le nom de CITY HOTEL. Ladite propriété étant divisée en lots comme suit, ainsi qu'il appert d'un plan dressé par James H. Dakin, en date du 5 janvier 1843, lequel plan sera exhibé le jour de la vente. Lesdits lots mesurant, mesure anglaise, comme suit:

1o. Le lot No. un étant ce lot de terre de valeur situé et formant l'encoignure des rues du Camp et de la Commune, et mesurant 23 pieds 10 pouces de face à la rue du Camp, sur 62 pieds 6 pouces 5[10] de profondeur et de face à la rue de la Commune, 63 pieds 5 pouces 5[8] sur la ligne opposée, et 22 pieds 5 pouces sur la ligne du fond, avec la bâtisse en briques à quatre étages qui existe dessus, ainsi que 140 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Le rez de chaussée de cette bâtisse est divisé en trois localités, celle formant l'encoignure est louée à raison de $1,600 par an, celui y attenant sur la rue Commune, $791 par an, et la boutique de cigares attenant à cette dernière, $360 par an, mais l'acquéreur n'aura pas droit à ces loyers jusqu'au 31 octobre prochain à l'exception du loyer de la boutique de cigares.

2o. Le lot No deux est contigu au lot ci-dessus mentionné, et mesure de face à la rue du Camp, 23 pieds 10 pouces sur une profondeur de 63 pieds 5 pouces 5[8] sur la ligne qui le sépare du lot No. 1, et 64 pieds 4 pouces 3[4] sur la ligne du côté opposé, et 22 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, avec la bâtisse en briques à trois étages qui existe dessus, ainsi que 90 actions du fonds capital de la banque de l'Union de la Louisiane.

Le rez de chaussée de cette bâtisse a été loué par le chargé de vente jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de $1,200 par an.

3o. Lot No trois est contigu au lot ci-dessus mentionné et mesure de face à la rue du Camp 23 pieds 10 pouces, sur une profondeur de 64 pieds 4 pouces 3[4] sur la ligne qui le sépare du lot No. 2, et 65 pieds 3 pouces 1[8] sur la ligne du côté opposé, et 22 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne du fond, avec la bâtisse en briques à trois étages qui existe dessus, ainsi que 90 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Le rez-de-chaussée de cette bâtisse a été loué par le chargé de vente jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de $1,200 par an.

4o. Le lot No. quatre est contigu au lot ci-dessus mentionné et mesure de face à la rue du Camp 23 pieds 10 pouces sur une profondeur de 65 pieds 3 pouces 5[8], sur la ligne qui le sépare du lot No. 3 et 66 pieds 2 pouces sur la ligne du côté opposé, et 22 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, avec la bâtisse en briques à trois étages qui existe dessus, ainsi que 90 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Le rez de chaussée de cette bâtisse a été loué par le chargé de vente, jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de $810 par an.

5o. Le lot No. Cinq est contigu au lot ci-dessus mentionné et mesure de face à la rue du Camp, 23 pieds 10 pouces, sur une profondeur sur la ligne du côté le plus proche de la rue de la Commune, de 66 pieds 9 pouces et 3[4] pouces 10 pouces sur la ligne du côté opposé, et 17 pieds, 7 pouces 1[2] de largeur dans le fond, avec la bâtisse en briques à trois étages qui existe dessus, ainsi que 110 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Le rez-de-chaussée de ce magasin est occupé par MM. Norman, Steel & Co., libraires.

6o. Le lot No 6 est contigu au lot ci-dessus mentionné, et mesure de face à la rue du Camp 27 pieds 8 pouces 1[10], sur une profondeur de 98 pieds 10 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 5, et 108 pieds 3 pouces sur une ligne irrégulière du côté opposé, et 17 pieds 6 pouces 1[2] de largeur dans le fond, avec la bâtisse en briques à trois étages qui existe dessus, ainsi que 110 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Dans le fond des deux dernières lots ci-dessus mentionnés se trouvent des cuisines en briques et des chambres à domestiques.

Le rez-de-chaussée de la bâtisse de ce dernier lot a été loué par le chargé de vente jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de $840 par an.

Les étages supérieurs de toutes les bâtisses ci-dessus mentionnées ne sont pas loués à bail, ayant autrefois fait partie de City Hotel.

7o. Le lot No. sept mesure de face à la rue de la Commune, y compris la grande entrée dans la rue de la Commune, environ 99 pieds 2 pouces, sur une profondeur d'environ 92 pieds 9 pouces sur la ligne qui le sépare du fond des lots Nos. 1, 2, 3 et 4, et d'environ 79 pieds 5 pouces sur la ligne du côté opposé, et environ 99 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, avec la bâtisse en briques à quatre étages et les autres bâtisses qui existent dessus, ainsi que 312 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Cette propriété comprend la grande salle de Bar, la salle à manger, et un grand nombre de chambres à coucher, et est très convenable pour une grande maison de pension bourgeoise ou un hôtel.

Conditions.—Un quart du prix d'achat payable comptant, et pour la balance l'acquéreur fournira son obligation à la banque de l'Union de la Louisiane, payable à un an de date, pour un emprunt sur le fonds capital, s'élevant à $25 par action, renouvelable selon la charte de la Banque, et la balance du prix payable à 6, 12, 18 et 21 mois du jour de la vente, en billets tirés par l'acquéreur à son propre ordre, garantis par hypothèque sur la propriété, et portant intérêt à 10 pour cent par an du jour de leur échéance, s'ils ne sont pas ponctuellement payés, jusqu'à paiement final.

II. Quatre lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le faubourg Ste. Marie, dans l'ilet compris entre les rues Tchoupitoulas, Gravier, Magasin et Natchez, et désignés par les Nos. un, deux, trois et quatre, sur un plan dressé par James H. Dakin, en date du 15 décembre 1842, lequel plan sera exhibé le jour de la vente. Lesdits lots mesurent, mesure anglaise, comme suit:

1o. Le lot No. un, mesure 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 159 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur une ligne irrégulière sur la ligne qui le sépare de la propriété appartenant ou ayant appartenu à M. Morgan, et 160 pieds 8 pouces et 8 lignes de profondeur sur une ligne irrégulière le séparant du lot No. 2 et 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, avec ce splendide édifice en briques à cinq étages, et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sous le nom de NATIONAL HOTEL, ainsi que 450 actions du fond capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

2o. Le lot No. deux est contigu au lot ci-dessus mentionné, et mesure 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 161 pieds un pouce sur une ligne irrégulière qui le sépare du lot No. 3, et 161 pieds 8 pouces et 8 lignes sur une ligne irrégulière qui le sépare du lot No. 1, et 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond, avec les bâtisses en briques à deux étages, et arrière-bâtisses en briques qui s'y trouvent, ainsi que 150 actions du fonds capital de la banque de l'Union de la Louisiane. Le rez-de-chaussée de cette bâtisse a été loué par le failli jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de $1,380 par an; jusqu'à cette époque, aucun loyer ne sera touché par l'acquéreur.

3o. Le lot No trois est contigu au lot ci-dessus mentionné, et mesure 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 161 pieds un pouce de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 2, et 161 pieds un pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté, et 31 pieds 11 pouces et 3 lignes dans le fond; avec une maison en briques à deux étages et les arrière-bâtisses en briques qui s'y trouvent, ainsi que 150 actions du fonds capital de la banque de l'Union de la Louisiane. Le rez-de-chaussée de cette maison a été loué par le chargé de vente jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de $960 par an. Sur ce lot et sur celui que le précède se trouve une grande double maison qui n'est pas divisée. Ils sont vendus dans leur situation présente pour être divisés par les acquéreurs, s'ils le jugent convenable.

4o. Le lot No. quatre est contigu au lot ci-dessus et mesure 21 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, courant dans le fond sur une ligne de séparant du lot No. 3, 101 pieds 10 pouces de la sur la ligne du fond près de la rue des Magasins, 70 pieds; de la face à la rue Gravier, 4 pieds; étant la largeur d'une allée ouverte conduisant à la cour de la propriété dans la rue Gravier; de là sur la ligne opposée à la ligne près de la rue des Magasins, 48 pieds 6 pouces, et de là 93 pieds 9 pouces pour joindre la façade à la rue Tchoupitoulas, avec la maison en briques à quatre étages, et arrière bâtisses qui s'y trouvent, ainsi que 152 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Le rez-de-chaussée de cette bâtisse a été loué par le chargé de vente jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de $600 par an, et la partie supérieure est louée par mois $100.

CONDITIONS.

Un quart du prix d'achat, comptant; et pour la balance l'acquéreur fournira son obligation à la banque de l'Union de la Louisiane, payable à un an de date, pour un emprunt sur le fonds capital s'élevant à $25 par action, renouvelables selon la charte de ladite Banque, et la balance du prix payable à 6, 12, 18 et 21 mois de date du jour de la vente, en billets tirés par l'acquéreur à son propre ordre, garantis par hypothèque sur la propriété, et portant 10 pour 100 d'intérêt du jour de l'échéance, s'ils ne sont pas payés, jusqu'à paiement final.

III. Quatre lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Ste. Marie, dans l'ilet compris entre les rues Poydras, Lafayette, Tchoupitoulas et Commerce, et désignés par les Nos. un, deux, trois et quatre sur un plan dressé par James H. Dakin, en date du 15 décembre 1842, qui sera exhibé le jour de la vente, et mesurant, mesure anglaise, comme suit:

1o. Le lot No. un, mesure 21 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Tchapitoulas sur une profondeur de 79 pieds 6 pouces sur la ligne du côté le plus proche de la rue Lafayette, et de 79 pieds 9 pouces sur la ligne du côté opposé près le lot No. 2, et 21 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond, avec le magasin en briques à trois étages qui s'y trouve, ainsi que 60 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane. Le magasin sur ce lot a été loué par le chargé de vente, jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de $720 par an.

2o. Le lot No. deux est contigu au lot ci-dessus et mesure 21 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Tchapitoulas, sur une profondeur de 79 pieds 9 pouces sur la ligne le séparant du lot No. 1, et 80 pieds sur la ligne le séparant du lot No. 3, et 21 pieds 11 pouces et une ligne de profondeur dans le fond, avec le magasin en briques à trois étages qui s'y trouve, ainsi que 60 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Le magasin sur ce lot a été loué par le chargé de vente, jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de $720 par an.

3o. Le lot No. Trois est contigu au lot ci-dessus et mesure 21 pieds 11 pouces et une ligne de face à la rue Tchapitoulas, sur une profondeur de 80 pieds sur la ligne séparant du lot No. 2, et 80 pieds trois pouces sur la ligne du côté opposé, le plus proche de la rue Poydras, et 21 pieds 11 pouces et une ligne de largeur dans le fond, avec le magasin en briques à trois étages qui s'y trouve, ainsi que 60 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Le magasin sur ce lot a été loué par le chargé de vente, jusqu'au 21 octobre prochain, à raison de $720 par an.

4o. Le lot No. Quatre mesure 66 pieds 10 pouces 1[4] de face à la rue du Commerce sur une profondeur de 87 pieds sur la ligne la plus proche de la rue Lafayette, et 76 pieds 11 pouces 1[2] sur la ligne du côté opposé le plus proche de la rue Poydras, et 65 pieds 9 pouces et 3 lignes dans le fond, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que 70 actions du fond capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

CONDITIONS.

Un quart du prix d'achat payable comptant, et pour la balance l'acquéreur fournira son obligation à la Banque de l'Union de la Louisiane, payable à un an de date, pour un emprunt sur le fond capital du montant de $25 par action, renouvelable conformément à la Charte de ladite Banque, et la balance du prix payable à [illegible] et 21 mois du jour de la vente, en billets tirés par l'acquéreur à son propre ordre, garantis par [illegible] sur la propriété et portant 10 pour cent [illegible] par an du jour de l'échéance, s'ils ne sont pas ponctuellement payés jusqu'à paiement final.

Billets pris pour loyer.

Dans presque tous les cas où les propriétés ont été louées par le chargé de vente, il a été reçu des billets payables mensuellement, lesquels billets ou les montants à dater du mois de juin prochain seront livrés aux acquéreurs.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Joseph B. Marks, notaire public.

A. SIDNEY ROBERTSON,
15 mai 3t 15, 16 et 18 Marshall des E. U.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de Pablo Louis L. Mena—La vente des effets mobiliers appartenant à cette succession et consistant en argenterie, la bibliothèque du défunt composée d'environ [illegible] volumes, etc. aura lieu mercredi après midi, à 4 heures, au magasin de Mr. L. A. Gardet, No. 50 rue Toulouse. W. F. C. DUPLESSIS,
16 mai Register des Testaments.

Succession de Benjamin Webster.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS

Samedi le dix sept juin 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du [illegible] 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Benjamin Webster, le lot de terre ci-après décrit, savoir:

Un certain Lot de Terre situé au Faubourg Delord, rue Louisa, entre les rues de la Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, désigné sur un plan [illegible] par Joseph Pilie, voyer de la ville, [en date du 9 novembre 1839] et annexé à un acte au rapport de R. Stringer, notaire en cette ville, dans son registre pour l'année 1839—Page 194, par le No. quatre, mesurant au plan américain, soixante, quatorze pieds, trois pouces de face à la rue Louisa, sur une profondeur de quarante-quatre pieds, onze pouces. Ensemble avec deux écuries en briques, converties en bordeaux, y construites et d'autres bâtisses en bois.

Conditions, comptant

W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Octave de Armas, notaire public 16 mai

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves. Succession de Aimont Jacques Langlais. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gabriel [illegible] Fortier, exécuteur testamentaire de feu Aimont Jacques Langlais ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte

Par ordre de la Cour
W. F. C. DUPLESSIS,
16 mai Register des Testamens

Succession de VIRGILE DELGORGUE

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jean P. Sochard, curateur de la succession de feu Virgile Delgorgue, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains réparties conformément audit compte.

Par ordre de la cour. W. F. C. DUPLESSIS
16 mai Register des Testamens

Succession de Marie F. L. Lacroix, f. c. l.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

VENDREDI neuf juin 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 5 mai 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Marie Françoise Laurence Lacroix, f. c. l., les biens ci-après dépendants de la dite succession, savoir:

Un lot de terre situé rue des Magasins entre les rues Barthélemy et Duplantier, au faubourg Bolivar, ayant trente pieds de face à ladite rue des Magasins sur cent vingt pieds de profondeur, mais diminuant graduellement en largeur dans le profondeur de manière à n'avoir que vingt pieds de large sur la ligne du fond; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et leurs dépendances.

Marie, négresse d'environ 35 ans et son enfant nommée Athalie de quatre ans et demi.

Rose, jeune négresse d'environ treize ans, très souvent malade.

Conditions de la vente: Le lot de terre un quart comptant et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit; les esclaves une moitié comptant et la balance à six mois de crédit. Le tout pour billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant E. [illegible] notaire public 9 mai

Succession de madame veuve Jean Baptiste Fouet.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

VENDREDI dix neuf mai 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 7 avril 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Madame Veuve Jean Baptiste Fouet, le lot de terre ci-après décrit, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue d'Amour entre les rues Bourgogne et Des Pontes, mesurant trente pieds de face à la rue d'Amour, sur cent vingt pieds de profondeur ensemble la maison et construite.

Conditions de la vente: Quatre cent cinquante piastres comptant, et la balance à six et douze mois de crédit en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque sur ladite propriété.

W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Louis Ferry, notaire public. 17 avril—4[illegible]

Succession de Victor Amable Michot.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

VENDREDI vingt-six mai 1843, à une heure P. M., à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 avril 1843, en suite de l'avis 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Victor Amable Michot et à la folle enchère de Mme. veuve V. A. Michot,

L'esclave CAROLINE, mulâtresse âgée d'environ vingt ans, domestique de maison.

Conditions: comptant

W. F. C. DUPLESSIS,
24 avril—3 en 3o Register des Testamens.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant C. V. Foulon notaire public

SUCCESSION de Mariano Gonzales y Audiz[?]—Vente par le Register des Testamens. Samedi vingt sept mai 1843 à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 22 avril 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Mariano Gonzales y Audiz[?]

L'esclave JOHN ou JULIAN, âgé d'environ [illegible] ans.

Conditions, comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens

N. B. L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Octave de Armas, not. pub. 3 en 3o

Succession de Pierre V. B. Roycère

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

LUNDI le vingt deux mai 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 avril 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Pierre Vital Beaumont Roycère, les esclaves ci-après nommées, savoir:

Winney, négresse âgée d'environ [illegible] et un an, cuisinière ordinaire, blanchisseuse et repasseuse.

Henriette, négresse âgée d'environ dix sept ans.

Henriette, négresse âgée d'environ dix huit ans.

Conditions de la vente: L'esclave Winney payable comptant, et les deux autres à six et douze mois de crédit en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale.

W. F. C. DUPLESSIS,
19 avril—3 en 30j Register des Testamens.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Joseph Cuvillier, not. pub.

SUCCESSION de Jean Claude Mairot—Vente par le Register des Testamens—Lundi vingt neuf mai 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 11 février 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Jean Claude Mairot,

L'esclave Julie, âgée d'environ cinquante ans, ayant un fort mal de jambe

Conditions—Comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Philippe Lacoste, notaire public. [illegible] av

Succession de Richard L. Booker

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

MERCREDI trente et un mai 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 25 avril 1843, il sera vendu, pour le compte de la succession de Richard L. Booker, les lots de terre ci-après décrits savoir:

Six lots de terre situés au faubourg Annonciation, au dessus de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Oranger et Locourse et la place Annonciation, et désignés par les numéros un à six inclusivement, sur un plan fait par Joseph Pilie, voyer de la ville, en date du 12 juin 1841. Ledit lot No. trois forme l'encoignure de la rue Oranger et de la place Annonciation, et mesure cinquante trois pieds quatre pouces et un quart face à ladite place, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et demi sur la rue Oranger. Lesdits lots Nos. un et deux sont contigus et mesurent chacun cinquante-trois pieds trois pouces face à la place Annonciation, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et demi. Le dit lot No. quatre mesure cinquante-trois pieds quatre pouces et un quart face à la rue Constance, sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix pouces et demi face à la rue Oranger. Et lesdits lots Nos. cinq et six mesurent chaque cinquante-trois pieds trois pouces face à la rue Constance, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et demi (le tout mesure américaine)

Conditions, comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
26 avril—3 en 30 Register des Testamens

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant H. B. Cénas, not. pub.

Succession de Henry B. de GRANDPRE

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

LUNDI, douze juin 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 4 mai 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Henry Bouché de Grandpré, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

La moitié indivise d'un Ilet de Terre situé dans la ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désigné par le No. neuf, sur un plan particulier fait par John Sendter, ingénieur, le 8 mars 1843, et déposé en l'étude de Felix de Armas, ci-devant notaire en cette ville. Ledit ilet borné par les rues Richard, Donzième Acordez et Jefferson.

La moitié indivise d'un autre ilet de terre, situé dans la cite ville de Carrollton, désigné sur le dit plan par le No. douze, borné par les rues Pritchard, Monroe et Locordez.

Conditions de la vente—Les dites propriétés foncières seront vendues à n'importe quel prix à un et deux ans de crédit, les acquéreurs fournissant leurs billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque sur les dites propriétés, jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant C. Boudousquié, notaire public. 12 mai

SUCCESSION DE MICHAEL MURPHY. Vente par le Register des Testamens—Mercredi vingt quatre mai 1843, à 4 heures P. M. vis-à-vis le bureau du Register des Testamens, rue Ste. Anne, entre les rues Condé et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 16 mai 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Michael Murphy,

Les effets mobiliers appartenant à ladite succession et consistant en meubles, montres, draps, chevaux &c. &c.

Conditions—comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
12 mai—3 en 10j Register des Testamens

VENTES DE CE JOUR.

Vente de Marchandises Sèches par Catalogue

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu aujourd'hui 16 courant, à 10 heures, un grand assortiment de Marchandises Sèches étrangères et américaines, telles que:

Indiennes, cotonnades, mousselines unies et rayées, toile d'Irlande, drills de fil, bretagnes, coton en bobines, plattilles, coton blanc et écru, &c.

Les catalogues et des échantillons seront prêts de bonne heure le matin 16 mai

Vente sans limite de jeunes Nègres de valeur

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, mardi 16 du courant, à midi à l'Arcade de Banks, les nègres après décrits, appartenant tous au même propriétaire, bien recommandés, et vendus pour aucune faute.

JIM, âgé de 13 ans, domestique de maison.

HARRIET, âgée de 13 ans, gardienne d'enfans et domestique de maison.

ELLEN, 16 ans, gardienne d'enfans et domestique de maison.

AMERICA, 18 ans, négresse de champ.

SABITNA, 16 ans, bonne domestique de maison, blanchisseuse, repasseuse et cousant bien.

KITTY, âgée de 16 ans, gardienne d'enfans et domestique de maison.

ANN, âgée de 20 ans, négresse de champ et domestique de maison, et son enfant âgé d'un an.

JONAS, 22 ans, nègre de champ.

DANIEL, 26 ans, nègre de champ, bon cordier et fileur.

RYLAND, 26 ans, nègre de champ, charretier et drayman.

CYRUS, mulâtre, 22 ans, bon cuisinier, garçon de salle à manger, cocher et excellent barbier.

Tous les esclaves ci-dessus sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions, comptant

Les actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Ces esclaves pourront être vendus à l'amiable avant midi 16 mai—2

PAR ABAT & COQUET.

IL sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 119, mardi 16 courant, à 10 heures du matin,

150 rouleaux et bordures papier peint pour appartement, ainsi qu'un assortiment de marchandises sèches et autres, sans réserve 16 mai.

PAR ABAT & COQUET.

IL sera vendu à leur magasin d'encan, No. 119, rue de Chartres, mardi 16 courant, à 5 1[2] heures du soir et sans aucune réserve,

300 ouvrages parfaitement reliés et neuf, formant un choix des meilleurs auteurs français 16 mai

PAR A. FERNANDEZ & Co.

IL sera vendu mardi prochain 16 courant à 5 heures P. M. sur la Place d'Armes,

Un assortiment général de plantes, tels que rosiers Bourbon et Napoleon, millets, &c. &c. 15 mai

PAR J. B. BLACHE.

PAR ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra, il sera vendu mardi, 16 courant, à dix heures du matin, à bord de la goélette Caroline, capitaine Priestley, venant de Sisal, et maintenant mouillée au chantier de Bailey & Macey, sur la rive droite du fleuve,

Une ancre pesant huit cents livres et trente brasses d'une chaîne de trois quarts de pouces, appartenant à la dite goélette. 13 mai—3

PAR A. FERNANDEZ & Co.

IL sera vendu mardi prochain 16 du courant, à onze heures du matin, rue de Chartres No 173, en face de la rue Jefferson, un fond de café.

La vente aura lieu en bloc

Aussi:—Un beau billard.

Conditions à la vente. 13 mai.

VENTES A L'ENCAN.

Vente par colis de marchandises sèches étrangères et du pays

PAR MULLAN & O'HARA,

14, rue du Canal, Paulding's Row

MERCREDI prochain, à dix heures, un grand assortiment de marchandises nouvelles et de saison, telles que toiles de ménage et à la mode, batistes de fil, drills, toiles à chemises, linge de table mousseline suisse, [illegible] étoffes à moustiquaire, cotonnades, bas, et une grande quantité de marchandises de coton blanchies et écrues 16 mai—3

PAR R. E. SYKES

A. DEVALL Encanteur

Vente par colis de bottes, brodequins et marchandises sèches.

IL sera vendu mercredi 17 du courant à 10 heures, à son magasin d'encan rue des Magasins, No. 51, vis-à-vis l'Arcade de Banks

100 caisses bottes, brodequins et souliers pour dames, et enfans, stock très frais

75 caisses et balles marchandises sèches & habillements

Des catalogues seront prêts de bonne heure le matin de la vente. 16 mai.

Actions de la Banque de Gaz

PAR HEWLETT & CENAS

IL sera vendu, mercredi 17 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, par ordre et sous l'inspection des commissaires liquidateurs de la Banque d'Orléans,

100 Actions du fonds capital de la compagnie et banque du Gaz de la Nouvelle Orléans. $10 payées par action.

Conditions—Payable en billets de la Banque d'Orléans. 16 mai—5

Vente de propriété de valeur.

PAR HEWLETT & CENAS

44, rue des Magasins, au premier.

IL sera vendu mercredi, 17 du courant, à midi à la Bourse St. Louis,

Cette propriété de très grande valeur ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Poydras, Perdido et Carroll, formant l'encoignure des rues Poydras et Carroll, mesurant 120 pieds de face à la rue Poydras sur 160 pieds à la rue Carroll.

La dite propriété sera vendue, divisée en 9 lots ainsi qu'il appert du plan dressé en l'étude de Felix Grima, not. public où il peut être vu jusqu'au jour de la vente.

Conditions.—Un cinquième comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 10 mai

PAR LE REGISTER

Succession de Maurice Doublet, h. de c. l.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par A. D. Doubourjet, exécuteur testamentaire datif de feu Maurice Doublet, h. de c. l. ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
11 mai Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Wm. Porter—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par F. M. Bertin exécuteur testamentaire datif de feu Wm. Porter, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
11 mai Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Joel B. Delano. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par William Alling curateur de la succession de feu Joel B. Delano, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
13 mai—3 Register des Testamens.

COUR DES PREUVES. Attendu que Samuel C. Ogden s'a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession vacante de George B. Ogden, décédé ab intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'exposer dans dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
9 mai Register des Testamens

Succession de Victor Beauregard.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

MERCREDI sept juin 1843, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 11 et signé le 16 mars 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Victor Beauregard l'esclave ci-après nommé

WILLIAM HAMSON, mulâtre âgé d'environ 46 ans charretier et charpentier

Conditions, comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
6 mai—3t 6, 20 & 3j Register des Testamens

QUARTIERS GENERAUX.

LEGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, le 1er. mai 1843.

ORDRE DE BRIGADE No. 3.

1o. Conformément à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes le Dimanche, 28 du courant, et se réunira sur la Place d'Armes, à 7 heures précises du matin, pour une revue d'inspection.

2o. La compagnie des "Voltigeurs d'Orléans", capitaine Duval, se rendra sur la Place une demi-heure avant la revue, pour former la grille et en garder les portes.

3o. Les capitaines de Compagnie auront soin de s'enquérir de l'état des armes et de la tenue de leurs différens corps, et remettront au major Buisson un contrôle exact des membres présens à la revue.

4o. Les chefs des différens corps sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du Brigadier Général Charles Cuvellier, commandant la Légion. ARM GUYOL,
2 mai Aide-de-Camp.

CAZADORES DE ORLEANS.

UNA asamblea general de la Compañia tendra lugar el miercoles 17 del corriente, á las 7 de la tarde, en el parage acostumbrado; y se recomienda la asistencia á todos los miembros activos y honorarios, por tener que tratarse en ella asuntos importantes al cuerpo.

De orden del capitan,
15 mayo A. RIVAS, Sargento primero.

CHEAP CASH STORE.

HABILLEMENTS D'ETE FRANÇAIS, EN DEBALLAGE.

Qualités supérieures et étoffes fabriquées exprès pour la Nouvelle Orléans.

LOISON & SILVESTRE,

No. 36, rue de Chartres.

Le second magasin au dessus de la rue de la Douane.

LES soussignés viennent de recevoir de Paris, un très grand assortiment de marchandises d'été. Ne vendant qu'au comptant, les prix sont extraordinairement bas; le plus grand soin a été apporté à la confection des habillements qui sont dans le dernier goût de Paris et parmi lesquels il y en a de modes tout à fait nouvelles.

Au nombre des principaux articles pour hommes et pour enfants, ils offrent à vendre

Redingotes mérinos du plus fin qui ait été fabriqué;		
Habits à la française	mérinos	do.
Paletots sacs	do	do.
Paletots de mode,	do	do.
Pantalons,	do	do.
Redingotes et Paletots coutil fil,		
Habits	do.	
Redingotes et Paletots à carreaux bleu et blanc fil fin,		
Jardinières	do	do.
Pantalons coutil fil de qualité supérieure,		

Do. casimir couleurs claires pour printemps;

Gilets de piqué blanc et chamois, de soie et satin noir;

Habillements de divers genres pour enfants;

Blouses de toile et coutil fil fin,

Cravates jaconat et mousseline, do. soie d'Italie, gants de soie en gros et en détail, gants filoselle et fil d'Ecosse, chaussettes de coton et de soie, bretelles de soie, fil et fil d'Ecosse, boutons de bretelles, cols et devants de chemises, chemises de toile unies et à jabots, de jaconat et de mousseline très fine, do de coton avec devants en toile, parapluies de soie, mouchoirs batiste blancs, foulards, chemises de peau en tricot de coton fines, cols de satin bas et légers pour l'été, chapeaux de feutre gris, larges bords, de de paille d'Italie, do de soie noirs, do de paille pour enfants formes nouvelles.

ARTICLES EN PIECES.

Coutils double largeur à 62 1[2] cents la yard, mérinos français double chaîne, casimirs noirs et de couleur, bon Nankin, coutil blanc à corsets, serge soie pour doublures, gances, colours noir, drap de soie pour gilets.

Les articles ci-dessus ainsi que d'autres à détailler sont à vendre en gros et en détail par

LOISON & SILVESTRE,
36, rue de Chartres.

AUX FABRICANTS DE CHAUSSURES.

LES fabricants trouveront un grand assortiment de cuirs, reçus directement de France, tels que: veaux cirés assortis en grandeur, veaux vernis, do. en couleurs pour chaussures de Dames, maroquin assorti en couleurs et grandeurs, peau de mouton, rouge, bleu, jaune et paille, avant-pieds, tiges de bottes de veau, de Bordeaux et Paris, etc. en maroquin rouge, peaux de vaches, peaux de cochons pour sellier, et un assortiment de cordonnerie en soie, pour l'usage des cordonniers, &c. &c.
10 mai 43, rue Conti, entre Chartres et Royale.

CHANGE sur Boston, à vendre par
10 mai HARROD, DARLING & Co, 49, Commune

POUR [illegible]

POUR NEW YORK [illegible]

POUR NEW YORK—D. L. Jackson [illegible]

POUR NEW YORK [illegible]

POUR NEW YORK—James True [illegible]

POUR NEW YORK—Colston [illegible]

POUR BOSTON—Patten [illegible]

POUR BOSTON—Patten [illegible]

POUR BOSTON—[illegible] Bennett [illegible]

POUR BOSTON—[illegible]

POUR BOSTON—Higgins [illegible]

POUR BOSTON [illegible]

POUR BOSTON—Wardwell [illegible]

POUR BOSTON—Hoffman [illegible]

POUR BOSTON—Davis [illegible]

POUR BOSTON—Godfrey [illegible]

POUR BALTIMORE—MARY, capt. [illegible]

POUR PHILADELPHIE [illegible]

POUR PHILADELPHIE [illegible]

POUR NORFOLK [illegible] ORLEANS [illegible]

POUR NORFOLK [illegible]

POUR LA HAVANE—PRÉSARIO [illegible]

POUR MATAMOROS—Le brick [illegible]

PAQUEBOT [illegible] TH. STREET [illegible]

P. REY [illegible]